

Le Tiers-Ordre et les papes

Publié le 11 mars 2021 · Abbé François Fernandez-Faya · 3 min de lecture



Si le Tiers-Ordre est un moyen extraordinaire de sanctification personnelle, les papes l'ont toujours considéré aussi en tant que sainteté pour l'Église.

Le Bon Levain

Le pape Léon XIII en était certain :

J'ai la conviction, disait-il, que c'est par le Tiers-Ordre que nous sauverons le monde.

Saint Pie X est non moins direct

cette restauration de toutes choses dans le Christ qui me tient tant à cœur, c'est du Tiers-Ordre que j'en attends l'accomplissement.

Pie XI décrit les effets sociaux d'une telle œuvre :

Par l'institution du Tiers-Ordre sont jetés les fondements d'une société nouvelle, c'est-à-dire changée de fond en comble (...) Ses règlements forment un programme de vie publique et privée, et font de la société civile une alliance fraternelle, cimentée par la pratique de la vie chrétienne.

Les tertiaires doivent avoir à cœur de méditer cela et ils « s'efforceront de faire pénétrer l'esprit de Jésus-Christ dans le courant de la vie sociale, par tous les côtés où ils y ont accès ; de « susciter et défendre le règne social de Notre Seigneur », dit Mgr Lefebvre.

Une troupe d'élite

Saint-Pie X écrit :

C'est un fait d'expérience, que les forces tirent de leur union une puissance plus grande que si elles agissent isolément ; il suffit de voir comment les ennemis du nom catholique s'entendent à ne former qu'un bloc pour mieux assurer le succès de leurs néfastes desseins. Donc, pour être en mesure de repousser leurs attaques, la coalition des honnêtes gens s'impose.

Des modèles dont le monde a besoin

Saint Pie X écrit encore :

Du moment que le Tiers-Ordre a pour but de former des membres à la perfection de la vie chrétienne, bien qu'ils restent plongés dans les embarras du siècle – tant il est vrai qu'aucun état, qu'aucun genre de vie n'est incompatible avec la sainteté – il arrive nécessairement que, là où les tertiaires sont nombreux, et vivent conformément à leur Règle, ils sont pour tous ceux qui les entourent, un grand encouragement, non seulement à remplir tous leurs devoirs, mais aussi à atteindre une perfection de vie supérieure à celle que prescrit la loi commune.

Bien souvent les cérémonies d'entrée dans le Tiers-Ordre, si elles sont faites avec un peu d'éclat, provoquent de nouvelles générosités.

La sainteté de l'Église s'étend

Peut-on mesurer la profonde influence exercée par les membres du Tiers-Ordre ? Plus il y a de tertiaires dans une paroisse, et plus le niveau spirituel s'élève : c'est le vœu le plus cher du prêtre enfin réalisé ! En adoptant comme ils le font la spiritualité et la position doctrinale de la Fraternité Saint-Pie X, les membres du Tiers-Ordre étendent le champ d'actions du prêtre. Petit-à-petit le prêtre « gagne du terrain ». Les intelligences et les cœurs par la méditation et la communion sont tendus dans la même direction en pleine harmonie avec le prêtre : c'est toute une onde de sainteté qui se répand.

Abbé François Fernandez

Source : laportelatine.org/spiritualite/le-tiers-ordre-et-les-papes

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France